



Garde alternee les conditions

Par **kin22**, le **15/03/2009** à **22:12**

bonjour, j'aimerais savoir sur quoi un juges des affaires familiale se base pour un droit de garde et une garde alternee
j'ai deux enfant 10 et 3 ans je songe a quitter leur pere mis voila je sais qui frra tout pour recuperer nos enfants qu'elles sont ses chance sachant qu'il a un emploi et une maison et que sa mere peut les garder 24h sur 24 moi je ne travaille pas
Je vous remercie de vos reponse